

13/06/12

Dynamiser le centre ville de Sisteron et les commerces avec le FISAC

Le FISAC de Sisteron est né le 31 décembre 1989 et sa réglementation a été revue par un décret du 7 mai 2007. Il permet d'améliorer et de moderniser les commerces à l'aide d'une aide financière.



Le FISAC est né le 31 décembre 1989 et sa réglementation a été revue par un décret du 7 mai 2007. Il permet d'améliorer et de moderniser les commerces à l'aide d'une aide financière. Sur la ville de Sisteron, Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce attribue des subventions à parts égales par l'Etat et la Communauté de Communes du Sisteronais. A ce jour, 6 magasins en ont bénéficié dans la rue Droite et la rue Saunerie et un 7^{ème} est en cours. Lors d'une visite où le Député maire Daniel Spagnou à la tête du Comité de Pilotage les a rencontrés, les sourires traduisent bien la satisfaction de l'opération. Le responsable du magasin Bullit constate que les travaux

plaisent et qu'il attire de la clientèle. "C'est une opportunité formidable !" dit-il.

Les taux de subventions sont plafonnés à 48 % et sont attribués au prorata du montant des travaux. Des critères bien précis sont indispensables à la création du dossier. Pour l'heure, le montant global alloué se monte à 113 979 euros. Avec 7 autres dossiers en cours, l'investissement prévisionnel se monte à 355 273 euros. Le projet suivant sur la liste du FISAC est la création du site Internet des commerçants de l'APACS. La dynamisation du centre ville passe par l'amélioration de l'environnement urbain, le renforcement et la diversification de l'offre commerciale, une communication différente, le développement de l'animation commerciale et l'accompagnement des entreprises.

Le succès remporté par l'opération est inattendue et l'effort financier que cela représente pour la Communauté de Communes est important, mais Daniel Spagnou assure de la poursuite de l'aide à la modernisation du centre ville. Le partenariat entre l'APACS, la mairie et la Chambre de Commerce est total. « Le FISAC est un élément déclencheur pour des commerces qui se lancent », dit le président de l'APACS Nicolas Laugier.

La Communauté de Communes du Sisteronais répond aux questions au 04.92.31.27.52.

Par Françoise Navarro le 13/06/2012 12:30:51

